

Secrétariat de la Commission des pétitions

Conseil communal
p.a. Secrétariat du Conseil communal
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2
1002 Lausanne

Lausanne, le 11 janvier 2022

Concerne : pétition *Oui aux 50 km/h la nuit en Ville de Lausanne*

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous remettre sous ce pli la pétition accompagnée de 840 signatures en faveur de la réintroduction du 50 km/h la nuit en Ville de Lausanne. La pétition déposée ce jour demande au Conseil communal, subsidiairement à la Municipalité revienne à la situation antérieure concernant la vitesse autorisée à Lausanne et que le 50 km/h soit la règle tant de jour que de nuit, le 30 km/h devant rester l'exception pour les quartiers résidentiels.

La personne de contact est M. Maxime Meier, domicilié au chemin du Verger 5 à Bretigny-sur-Morrens, dont l'adresse mail est la suivante maximemeier@outlook.com.

En vous remerciant de l'attention portée à cette dernière, nous vous adressons nos meilleures salutations

Les signataires de la présente pétition

Annexes : texte de la pétition et liste de signataires



Oui aux 50 km/h la nuit en Ville de Lausanne

Depuis le mois de septembre, la Ville entière de Lausanne est au ralenti. En effet, dès 22h, les automobilistes, les bus, les services d'urgence doivent prendre leur mal en patience, en devant rouler à 30 km/h, rendant les trajets plus longs et plus fastidieux. De plus cette mesure n'a que peu d'impact sur le bruit lié au cadre général urbain de la Ville, où un bruit ambiant est fréquent.

Alors que cette mesure a pleinement du sens dans des quartiers résidentiels, cette dernière se retrouve appliquée de façon unique sur l'entier du territoire, y compris sur les axes routiers fréquentés, mettant ainsi de nombreuses embuches à la mobilité urbaine.

Nous demandons donc par la présente que la Municipalité de Lausanne et le Canton de Vaud reviennent à la situation antérieure et que le 50 km/h soit la règle tant de jour que de nuit, le 30 km/h devant rester l'exception pour les quartiers résidentiels.

Nom

Ville

Code pc Pays

Signée le

MD